

COM' ON

Le mag interne SP3C
#5



**Masques obligatoires
sur tout l'espace public**

p.2 | **Simplissime**
Covid-19,
en cas de symptômes

p.4 | **Dossier**
Les éco-gestes
au travail

p.6 | **Côté cour**
Élodie Buntz,
en mode équipassion !



OCTOBRE 2020

|| Édito

Partager des valeurs humaines qui font honneur au service public



Jérémy Tolfo
Directeur général des services

Comment s'est passée la rentrée et comment aborder ce deuxième confinement ?

Alors que la rentrée s'est passée dans un contexte particulier, avec des gestes barrières et des règles de distanciation renforcés, la majorité des services avait repris un rythme proche de la normale à l'exception de ceux en lien avec des publics (médiathèque, SP 2003, musée, équipements sportifs) pour lesquels les protocoles sont plus stricts. Ce deuxième confinement s'inscrit dans la suite des procédures actuelles, mais une organisation du travail adaptée se met en place pour éviter une présence trop importante simultanée d'agents sur les lieux de travail. Le plus difficile à gérer est l'évolution des règles qui arrivent au dernier moment pour une application immédiate. C'était le cas hier, comme cela l'est encore aujourd'hui.

Quelles sont les conséquences pour la gestion des projets et des équipes ? Avons-nous déjà pu tirer des leçons ?

Nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences de cette crise. Certains projets sont compatibles avec la situation, d'autres vont devoir être décalés. Mais la difficulté première,

c'est d'appréhender les effets psychologiques et physiques sur le personnel, et notamment pour celles et ceux qui ont travaillé pendant le premier confinement. La période estivale n'a pas permis de recharger les batteries.

Quelles sont les priorités aujourd'hui à l'heure où les élus municipaux entament leur mandat ?

Ce début de mandat restera dans les mémoires du fait de la situation sanitaire. Malgré le faux rythme ambiant, nous devons mettre en place le plan du mandat et les objectifs définis. Pour autant, le calendrier sera forcément adapté en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Comment pouvons-nous aborder les mois à venir ?

Je sais compter sur la disponibilité et l'engagement des agents. Comme lors du premier confinement et après le 11 mai, nous avons été solidaires et avons su partager des valeurs humaines qui font honneur au service public. Il faut rester unis et continuer de travailler de manière transversale, c'est la seule façon de traverser le plus sereinement cette épreuve.

Image de couverture : Philippe Marrero et Thierry Garnier, agents du service Espace public devant les ateliers techniques municipaux.

" Save the date !

Novembre, Mois sans tabac



En novembre, on arrête ensemble ! 1 mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chance d'arrêter. Accompagnement personnalisé et gratuit.

Tél. 39 89
www.mois-sans-tabac.
tabac-info-service.fr

Journée internationale des droits de l'enfant

Mercredi 20 novembre

Les enfants parlent aux enfants.

Concours du pull le plus "Noël"

En décembre

Concours interne du 1^{er} au 17 décembre.



"Image du jour

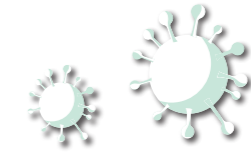
Chantiers jeunes

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi derniers, trois volontaires repeignaient le studio de Mosaïc à l'occasion du Chantier jeunes d'octobre !



" Simplissime

Covid-19, en cas de symptômes

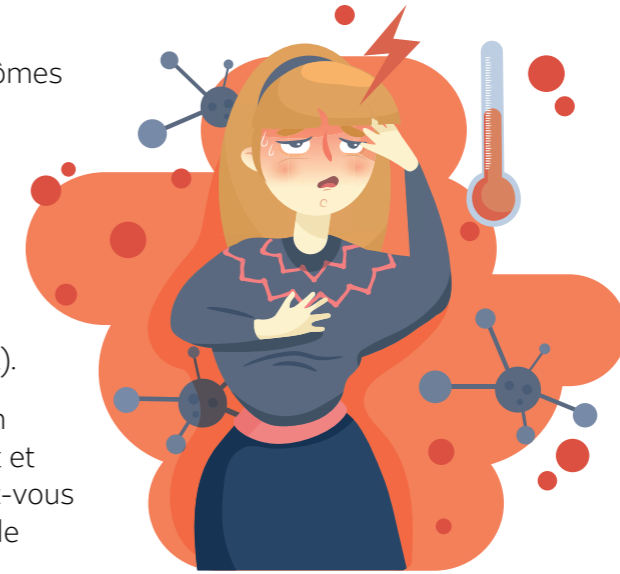


1 J'ai des symptômes ou je suis "cas contact".

2 Je préviens mon supérieur et je m'isole (je reste ou rentre chez moi).

3 Je contacte mon médecin traitant et je prends rendez-vous dans un centre de dépistage. Je continue de m'isoler.

4 Je fais le test.



5 **Si le test est négatif :**
- Je reprends une vie normale.
- Si j'étais "cas contact", je reste isolé jusqu'au 7^e jour après mon dernier contact avec le malade.

* C'est quoi un cas contact ?

Un "cas contact" est une personne qui a été au contact d'un cas positif à la Covid-19. Il est prévenu par la personne testée positive elle-même ou par l' Assurance Maladie.

Si le test est positif, je reste isolé. Je suis en contact avec mon médecin et l'ARS qui évaluent régulièrement mon état.

Masques obligatoires partout



Dans les véhicules partagés



Dans les espaces collectifs



Dans les bureaux clos et partagés



En extérieur sur tout l'espace public

En complément des mesures de couvre-feu, puis de reconfinement national depuis vendredi 30 octobre, mis en place contre la propagation de la covid-19, **le port du masque a été rendu obligatoire sur tout l'espace public** dans les communes de plus de 1500 habitants. Le port du masque est donc obligatoire également dans Saint-Paul.

Les éco-gestes, au travail

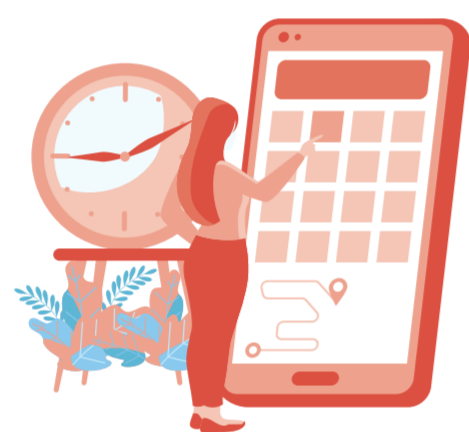
Parce que nous passons 200 jours par an au travail, là aussi, il est possible de faire beaucoup pour diminuer notre impact sur l'environnement. Informatique, chauffage, climatisation, ce dossier présente des premières pistes d'actions possibles au quotidien.

15 éco-gestes pour des économies d'énergie

Ordinateurs et téléphones portables

Les périodes d'inactivité de nos ordinateurs et téléphones représentent 2/3 de leur consommation en électricité.

- ✓ Régler les paramètres de veille et la luminosité des écrans en mode économie d'énergie.
- ✓ Fermer les programmes et onglets inutilisés
- ✓ Désactiver les fonctions GPS, Wi-Fi, Bluetooth des téléphones quand elles ne sont pas utilisées, ou les mettre en mode avion.



Le saviez-vous ?
Mettre en veille son ordinateur, et l'éteindre totalement au delà d'une heure d'inactivité, permettrait d'économiser jusqu'à **11 %** d'électricité.

Eclairage

- ✓ Éteindre les lumières avant de quitter les bureaux, les salles de réunions et les ateliers.
- ✓ Éteindre les lumières dès que la luminosité est meilleure.
- ✓ Installer nos postes de travail de manière à profiter au mieux de la lumière du jour.
- ✓ Dégager les fenêtres de ce qui fait obstacle à l'éclairage naturel.

70% d'économies pourraient être réalisées en optimisant l'éclairage de nos locaux.

10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour pendant un an, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu.

Imprimantes et photocopieurs

- Ces appareils consomment eux aussi même lorsqu'ils ne sont pas sollicités.
- ✓ Les éteindre après chaque utilisation ou avant de quitter le bureau
- ✓ Préférer le photocopieur (moins énergivore que l'imprimante) pour l'impression en grande quantité.

Un photocopieur consommerait **80%** de son énergie en mode attente, il peut être mis en veille !



Source : Ademe

Le chauffage représenté **50%** des dépenses en énergie.

Chauffage

- ✓ Dégager les radiateurs de tout ce qui peut empêcher une bonne diffusion de la chaleur
- ✓ Éteindre les radiateurs avant d'aérer une pièce
- ✓ Fermer les portes de communication avec les espaces peu ou pas chauffés (locaux de rangement, escaliers...) dans lesquels une température de 16°C peut suffire.



Partagez vos trucs et astuces !



SAINT-PAUL 2003

Point d'étape pour le personnel

Une réunion a eu lieu le 28 septembre avec l'ensemble du personnel de l'espace 2003 pour évoquer les différentes possibilités de mode de gestion du futur centre aquatique et les répercussions pour les agents selon leur statut. Les agents seront reçus de manière individuelle par le service RH afin d'accompagner chacun dans cette transition.

VISITE MÉDICALE

Obligatoire !

La visite médicale du travail est obligatoire et nécessaire aussi bien pour les agents que pour le respect de la législation.

Les visites médicales n'ayant pas été honorées doivent être réalisées ou des mesures seront envisagées.



COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Règlement des jours épargnés

Les agents détenteurs d'un Compte épargne temps (CET), avec un solde supérieur à 15 jours, peuvent se faire rémunérer des jours CET dans la limite de 1 500 € par an à partir du 16^e jour (catégorie A : 135 € / jour ; catégorie B : 90 € / jour ; catégorie C : 75 € / jour).

Ce paiement est possible toute l'année sur demande écrite au service RH Paie/Présence.



GEPM

Des bons cadeaux pour Noël !

En raison de la situation sanitaire, les animations du GEPM pour Noël sont annulées. Cette année, le GEPM a prévu des bons cadeaux pour toute la famille ! Ils vous seront remis avec le bulletin de paie fin novembre.

Le service RH à votre service !

Signature de contrat de travail, suivi de formation, arrêts maladie, rendez-vous retraite, demande de renseignements, ... le service Ressources humaines est le service incontournable de la mairie de Saint-Paul !

Avec 250 agents, tous statuts confondus, plus de 50 saisonniers l'été, le service des Ressources humaines de la ville est bien occupé. C'est plus de 3600 bulletins de paie à traiter chaque année, mais pas que ! Les missions du service, très diversifiées, sont réparties entre les membres de l'équipe pour accompagner chacun des collaborateurs dans son recrutement, l'évolution de sa carrière, ses formations, ses arrêts maladie, ses congés, etc.

Retrouvez ici les six collaboratrices du service réorganisé depuis la rentrée, à chacune de vos questions, une interlocutrice !



1 Isabelle Marek, Responsable

CARRIÈRE / FORMATION - 04 75 96 09 15
Pour vos questions : recrutement, carrières (avancements d'échelon, de grade, entretiens professionnels...), formation, retraites, médailles du travail.

2 Amandine Perrot, Responsable

3 Stéphanie Beaufrère

4 Nathalie Saurel-Ponçon

PAIE / PRÉSENCE - 04 75 96 09 16

Pour vos questions : paie, absences (maladies, congés, RTT, etc.), visites médicales, accidents de travail, indisponibilités (dossiers comité médical), Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP).

5 Lise Guilleman, Responsable

6 Cindy Gandi

Tout s'explique

Formations : les remboursements des frais de déplacement évoluent

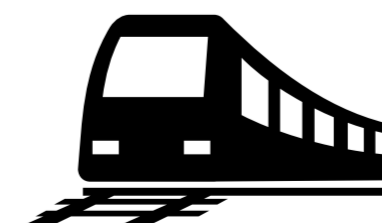
Les frais de transport, d'hébergement et de repas liés aux formations sont remboursés sur justificatifs de paiements. Ils peuvent varier selon l'organisme de formation (CNFPT ou autres). Sont également pris en charge les frais de péage, de parking, de métro, tramway, bus, taxi, etc..

Contact : service RH, Carrière/Formation

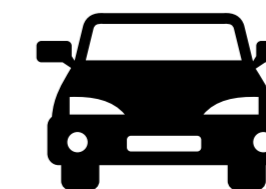


10€ par nuit et petit-déjeuner
*Tarif dans les villes jusqu'à 200 000 habitants (90€ dans les villes supérieures à 200 000 habitants et 110€ à Paris).

100% des billets de train
Pour les formations CNFPT ouvrant droit, la collectivité prend en charge la différence entre le coût du billet de train (2^e classe) et le remboursement du CNFPT.



0,29€ par kilomètre*
avec véhicule personnel depuis la résidence administrative jusqu'au lieu de formation
*Tarifs jusqu'à 2000 km pour un véhicule de 5CH et moins (6CH et 7CH : 0,37€ / 8CH : 0,41€)



17,50€ par repas maximum si l'organisme de formation ne les prend pas en charge.



|| Côté cour

En mode Equipassion !

C'est à l'âge de 10 ans, lors d'un stage d'été, qu'Élodie découvre son dada, l'équitation. Enfilons nos bottes, notre casque et découvrons ensemble la passion du chef d'orchestre des travaux à Saint-Paul. Au galop !

Passionnée d'équitation depuis sa plus tendre enfance, c'est une fois dans le monde du travail qu'Élodie adopte Lutin, un bel étalon de couleur bai, avec lequel elle participe à de nombreux concours. Pour relever les épreuves du dressage, de saut d'obstacles et de cross, dans l'eau et la boue, "une relation de confiance mutuelle avec le cheval est primordiale" nous confie-t-elle. Notre cavalière est titulaire du diplôme fédéral Galop 7, le plus haut niveau. Après le championnat de France remporté en 2013 avec un podium,

elle continue aujourd'hui de relever des défis avec son nouvel équipier nommé For Me. Nombreuses sont les techniques que ce poulain de 4 ans doit encore apprendre mais il a déjà remporté son premier concours cet été. Parmi cette équipe d'équidés, Edouard, le poney, est le compagnon des moments magiques partagés en famille.



Élodie Buntz,
Responsable du service
Aménagements opérationnels

« Une passion qui m'a piquée »

Au-delà d'un sport et d'une passion, le cheval c'est une affection pour la vie. Il faut parfois réaliser des compromis afin de concilier, au plus juste, vie personnelle et vie professionnelle. Comme en témoignent ses collègues du Pôle technique, Elodie a souvent rapporté la bonne odeur du canasson à la pause déjeuner.

|| Le coin de la médiathèque



Musique

BORN A KING

de Sizzla

L'artiste jamaïcain Sizzla légendaire entre le reggae roots traditionnel, le dancehall et le hip-hop !



BD

LE BRUIT DES GENS

de Nikesco

Un témoignage drôle d'un bédéaste sourd sur ce handicap encore mal compris.



Roman

BETTY

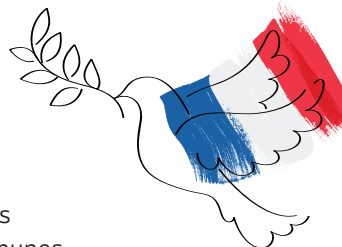
de Tiffany McDaniel

Un roman magistral sur la perte de l'innocence, le passage à l'âge adulte.

|| Hommage

Le 21 octobre dernier, l'hommage à Samuel Paty, professeur assassiné le vendredi 16 octobre, était organisé à Pierrelatte, conjointement par les Maires de la Communauté de communes

Drôme-Sud Provence en présence de nombreux élus et habitants des communes membres. Un nouvel hommage est prévu dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, afin de rappeler l'unité de la communauté éducative tout entière autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.



Direction de la publication : Thomas Vanfleteren
Comité de rédaction : Isabelle Marek, Monique Vaissière, Jehanne Garnier, Eléonore Linais
Coordination / Graphisme : Eléonore Linais
Secrétariat de rédaction : Florence Exbrayat
Rédaction : les équipes des Ressources humaines et de la médiathèque, Thomas Lyvynec, Jehanne Garnier, Eléonore Linais
Photos : Léa Marek, Damien Chaillan

CONTACT : communication@mairie-sp3c.fr ■ 04 75 96 53 82